

## **Utilité d'un espace social de développement local**

### **Au centre bourg d'Attigny**

### **Pour les résidents du foyer la Baraudelle**

#### **Préambule :**

Le foyer la Baraudelle est installé sur la commune d'Attigny depuis 1986. Il s'est étoffé dans les années 90 avec de nouvelles salles d'activités internes. Dans les années 2000, l'établissement a développé dans la rue, un nouvel hébergement mais aussi au sein de l'établissement, des passerelles couvertes entre les salles d'activités. Enfin dans les années 2010, le foyer la Baraudelle a bénéficié de 6 logements au sein de la résidence l'Aurore (ancienne école primaire d'Attigny).

L'établissement a également contribué aux décorations de Noël, décorations devant le collège Eva Thomé et le rondpoint adjacent, et le cheminement Charlemagne au sein de la commune.

L'établissement est aujourd'hui à la recherche d'un espace de développement local permettant la vente via le cadre juridique le plus approprié, des productions réalisées dans l'établissement ou d'artistes, producteurs locaux dans un but d'apprentissage des règles sociales et de rencontres avec les habitants de la commune.

#### **La population concernée :**

L'établissement reçoit des personnes adultes avec, pour la plupart d'entre elles un handicap moteur conséquent nécessitant de se déplacer en fauteuil manuel et/ou fauteuil électrique. L'établissement est particulièrement impliqué dans la démarche d'inclusion et d'autodétermination des personnes vivant le handicap. C'est à ce titre que ce projet de local social nous interpelle, pour apporter toutes les chances de vivre au sein de la société civile. Celui-ci nous permettrait de constituer un groupe d'environ 5 personnes et un animateur pouvant tenir cet espace.

## Les objectifs poursuivis :

Ils sont importants et de différentes natures mais ont tous pour but d'améliorer les capacités relationnelles et de communication des personnes vivant le handicap.

- **Objectifs relationnels :**

Savoir converser : Les personnes accueillies à la Baraudelle se côtoient entre elles et prennent des habitudes de vie et de langage empreints de sollicitude et de familiarité. Vivant en collectivité et depuis de longues années, il est facile d'oublier de se dire bonjour, d'être agréable, de se soucier de l'autre sans être intrusif, de maintenir des relations de proximité sans s'impliquer dans l'intimité de l'autre. Cet outil que serait cette vitrine sur le centre bourg, permettrait de donner du sens à des apprentissages qui manquent de support pratique.

Savoir recevoir : Lorsque l'on reçoit une clientèle, il est nécessaire de développer des compétences en hospitalité qui concrètement s'expriment par le sourire, l'accueil dans des locaux propres et accessibles, les renseignements à apporter à la personne, lui faire savoir qu'on est présent si elle demande de l'aide, lui dire au revoir lorsqu'elle quitte l'espace. C'est l'accueillir avec une tenue adaptée, être attentif à sa propre image et avoir une posture d'ouverture vers le client. C'est en définitif, s'intéresser à l'autre pour qu'il soit le plus à l'aise possible.

Rendre service : Pour des personnes qui nécessitent une aide importante voir constante, il est nécessaire de trouver des situations qui leur permettent de rendre ce qui a été donné pour ainsi acquérir une utilité sociale. Rendre service est un axe important à développer qui donne de la fierté et de la confiance en soi.

- **Objectifs d'amélioration des savoirs-être :**

Pouvoir de dire : tenir un local en centre bourg consiste à utiliser les bons termes pour accueillir, répondre à la demande, trouver des solutions. Cette activité est de ce fait un moyen pour oser parler, s'habituer à le faire avec des personnes inconnues et répondre à une demande précise. Cela nécessite en amont de savoir écouter le client, de l'orienter vers ce qu'il demande et de savoir dire que nous n'avons pas l'information ou le produit demandé.

Pair aideance : cette activité ouverte aux résidents de la Baraudelle, doit favoriser une aide mutuelle entre les résidents pour apporter le service attendu. Si la demande n'est pas bien comprise, un autre résident peut aider à la réponse, à trouver l'objet demandé. Elle permet de se stimuler les uns les autres tout en coopérant ensemble pour réussir à donner satisfaction à la clientèle.

L'assertivité : désigne la capacité à s'exprimer et apporte une réponse non satisfaisante à des clients sans agressivité ni émotions débordantes. Cette maîtrise des émotions est importante dans la vie de tous les jours lorsque l'on souhaite aborder un sujet personnel qui marque une opposition avec ses proches, l'institution, ses amis. Apprendre à argumenter et à positionner des choix peuvent s'acquérir par le biais de la relation clientèle.

- **Objectifs de développement de compétences :**

Pouvoir d'agir : cette activité tournée vers l'accueil d'une clientèle et de la vente de produits incite les personnes à prévoir une organisation pour l'ouverture du magasin, prévoir une installation d'objets sur des étagères en fonction de la saison, de ce qui est produit à la Baraudelle, de ce mettre en lien avec les artistes et producteurs agricoles locaux, effectuer un inventaire, prévoir une exposition,... A nouveau cette activité très concrète permet à chacun de comprendre la raison d'un acte et des conséquences qui en découlent (par exemple : pas de stock, pas de vente, pas d'activité prévisionnelle, absence de client, ...).

Connaître la valeur monétaire : la vente implique de donner une valeur marchande à l'objet ou au service. Cette manipulation de concepts monétaires permet de rendre plus compréhensible la valeur générale des objets du quotidien (le coût d'un téléphone portable, un fauteuil électrique, de friandises, etc...). Lorsqu'il est nécessaire de changer de matériel, la personne prend conscience des sommes engagées.

Envisager une orientation en ESAT : cette activité proposée par la Baraudelle peut donner envie à certains des résidents de continuer dans cette démarche de façon plus systématique. Des aptitudes sociales nécessaires à toute prise de poste seront également mobilisées dans cet espace comme être à l'heure, avoir une tenue adaptée, être présentable,... L'accès à un ESAT permet de reconnaître une capacité de travail aussi petite soit-elle. Elle redonne également à la personne un statut de « travailleur » et la rapproche du statut habituel de la population en âge de travailler.

## **Les activités possibles :**

Plusieurs activités peuvent être proposées dans ce local, que ce soit des activités à l'année ou en fonction de la saison. Ces activités sont données à titre indicatif et pourront se réaliser à plus ou moins long terme ou ne pas se réaliser en fonction du contexte, des résidents présents et d'autres opportunités possibles.

### Activités annuelles :

- **Atelier artistique** : réalisation et présentation de peintures et photos sur place. Mise en vente des peintures et photos sur site. Exposition de peintures/photos d'autres artistes à l'étage.  
On peut également imaginer l'ouverture d'un atelier poésie/slam ou encore de création de papier. Des stages artistiques pourraient s'y tenir, ouverts aux résidents et habitants du village.
- **Point relais service** : être un lieu de dépôt des achats effectués sur Internet par la population d'Attigny.

- **Création d'un point de vente de type AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou Direct Potager :** Les paniers ne concerneraient que des fruits et légumes de producteurs locaux et de jardiniers amateurs. La marque «AMAP» correspond à une démarche entre un groupe de consommateurs et un producteur, Direct Potager met en lien via un site, des consommateurs et des producteurs ou jardiniers amateurs. Ces associations mettent en place les moyens nécessaires pour permettre la vente de la production locale avec des heures pour la distribution des produits, etc. Les agriculteurs/jardiniers amateurs locaux déposent les paniers de fruits et/ou légumes pour les commandes des habitants d'Attigny.
- **Café associatif :** Un café associatif est un lieu à but non lucratif, géré par une association. Il a pour objectif la rencontre et le partage entre individus. On peut y déguster des boissons et différentes gourmandises. Des activités sont également proposées de façon régulière. Contrairement à un bar ordinaire dont la visée est la vente d'alcool, le café associatif va chercher à développer la vie culturelle du quartier où il se trouve.

Le café associatif sera dispensé de démarches s'il n'est destiné qu'à ses membres. La condition étant que celui-ci n'ait pas pour but la réalisation de bénéfices et que les boissons proposées à la consommation ne comportent pas ou très peu d'alcool. Si cette condition n'est pas respectée, l'association sera considérée comme exerçant une activité commerciale et devra posséder une licence en débit de boissons.

En prévision : vente de jus de fruits/légumes pressés à partir de la production locale. Vente de milkshake aux fruits, chocolat chaud, thé,... Le coût des boissons sera de ce fait minime.

- **Accueillir le GEM (Groupement d'Entraide Mutuel) la Bohême** qui propose un accueil sur Attigny une fois par semaine.
- **Une friperie** pourrait être mise en place en spécialisant des ventes de vêtements pour les enfants par exemple. Les tricoteuses d'Attigny pourraient déposer et vendre leur production.

#### Activités saisonnières :

- **Point info tourisme** en lien avec l'office du tourisme des Crêtes Préardennaises entre mai et octobre. Des plans, des cartes postales d'Attigny mais aussi des flyers sur des événements locaux et ardennais peuvent y être déposés. Des conseils seront donnés sur les promenades à réaliser aux alentours ainsi que la liste des hôtels/lieux d'hébergement locaux.
- **Vente artistique de produits de saison :** des décorations sont réalisées dans l'établissement pour carnaval, pâques, toussaint et Noël mais aussi des ventes de fruits et légumes de la Baraudelle.
- **Point d'appui pour organiser un marché des artistes sur la place d'Attigny.** Monter une animation artistique sur la place d'Attigny une fois par an.

## **Nos besoins en accessibilité :**

Le public reçu sera en majorité des personnes à mobilité réduite dont des personnes en fauteuil. Il sera nécessaire de prévoir les adaptations suivantes :

Un accès adapté au rez-de-chaussée : pour entrer dans la pièce principale. Sans modifier l'entrée actuelle, il est nécessaire de prévoir à partir de la cour un accès pour personnes handicapées soit par une rampe (voir les dispositions légales) ou par un monte-charge (voir les dispositions légales).

Un WC adapté : serait le minimum. Le plus confortable serait d'être équipé de deux toilettes. Ceux-ci n'ont pas nécessité d'être côte à côte. L'un peut être dans la cour arrière, le second dans la pièce principale.

Le mobilier du rez-de-chaussée : devrait comprendre des tables, chaises, un frigo et un comptoir (lieu d'encaissement, lieu de préparation des boissons,...). Des panneaux d'affichage et des portes brochures seront bienvenus dans cet espace.

Un accès au 1<sup>er</sup> étage : s'il y a la possibilité de prévoir un monte-charge qui puisse accéder au 1<sup>er</sup> étage, cela favoriserait le développement de plusieurs types d'activités en simultané. Un atelier artistique pourrait s'y tenir.

Le mobilier du 1<sup>er</sup> étage : devrait se composer de tables, chaises, une armoire de rangement et panneaux d'exposition.

L'accès au dernier étage : ne nécessite pas d'être accessible. Cette salle pourrait servir de salle de réunion utilisable par la mairie, des associations ou encore pour des formations prévues par l'établissement.

En conclusion, ce projet a une véritable utilité sociale d'une part pour les résidents et d'autre part pour les habitants d'un village qui peuvent venir y passer une partie de la journée autour d'une activité ou être en présence avec d'autres personnes. Il s'agirait d'un véritable atelier de relation sociale qui nécessitera d'être développé après la rude période sanitaire qui a limité toute la population dans ses déplacements et stopper toutes rencontres socialisantes. Cet espace éducatif de développement local serait une chance pour la population d'une petite commune.

Fait à Attigny, le 26 février 2021

Michèle Latu

Directrice du Foyer La Baraudelle